

**JEUDI 29 JANVIER 2009 A 13H**  
**RASSEMBLEMENT**  
**DEVANT L'INSPECTION ACADÉMIQUE DE L'ISÈRE**  
**pour soutenir Jean-Yves Le Gall, menacé de retrait d'emploi**  
**de direction d'école car il refuse de renseigner Base Elèves.**

Au moment où l'administration multiplie les menaces et les sanctions contre les collègues qui s'opposent courageusement à la mise en œuvre des mesures Darcos ou de Base élèves, il est important que nous soyons très nombreux pour montrer notre solidarité et notre détermination.

Enseignants, parents, élus, "simples citoyens", mobilisons-nous en rejoignant l'Inspection académique à la fin de la manifestation interprofessionnelle (qui se termine tout près de là juste avant 13h) Des délégations d'autres départements seront présentes.

**Communiqué de presse**

L'Inspectrice d'Académie de l'Isère a annoncé sa volonté de retirer l'emploi de direction de Jean-Yves Le Gall parce qu'il refuse d'entrer les élèves de son école dans Base élèves. Il a signé avec 171 directeurs d'école *l'Appel à la résistance citoyenne contre le fichage des enfants*.

Tous les représentants du personnel s'opposeront à cette mesure à la Commission paritaire du 3 février 2009 ; l'Inspectrice d'Académie aura le choix d'entériner ou non ce retrait d'emploi.

Par leur action, ces enseignants qui refusent Base élèves s'inscrivent dans un débat de société sur le fichage, sujet qui nous inquiète tous.

Ils ne sont que les porte-parole de tous les parents à qui est refusé le droit d'opposition, de tous les enseignants et de tous les citoyens qui se sont largement exprimés contre Base élèves : motions en conseil d'école, vœux de nombreuses mairies, manifestations, lettres, pétitions, etc.

Ils affirment qu'il n'y a aucune nécessité à ce que des données nominatives sortent des écoles.

Le fichage des enfants n'a pu avancer que par une information très tardive et incomplète des familles et des enseignants (encore aujourd'hui qui sait que Base élèves permet l'immatriculation de la jeunesse pour 35 ans, qui connaît les projets de fichiers de l'Éducation nationale qui utiliseront l'INE, identifiant national élève ?) et par les menaces et les sanctions à l'encontre des directeurs.

Ce fichier, mis en place sans concertation ni débat démocratique, est pourtant un pas décisif dans l'histoire du fichage : il est obligatoire dès 3 ans, comporte la domiciliation actualisée, l'école ou la classe qui peuvent renseigner sur une appartenance religieuse ou un handicap, il est partagé avec les mairies.

Première Inspectrice d'Académie à annoncer le retrait d'un emploi de directeur refusant Base élèves, par son choix elle indiquera si se mettent en place dans l'Éducation nationale des systèmes de contrôle et de répression qui ne tolèrent plus aucune expression de cas de conscience, aucun questionnement, pourtant nécessaires dans toute communauté éducative.

**Les citoyens qui s'opposent au retrait d'emploi de Jean-Yves Le Gall se rassembleront devant l'Inspection académique de l'Isère le 29 janvier à 13 heures. Les représentants des organisations signataires de cette lettre y tiendront une conférence de presse. Une entrevue est demandée à l'Inspectrice d'Académie.**

**Le Collectif National de Résistance à Base Élèves**

**À la date du 26 janvier, les organisations de l'Isère :**

**SNUipp-FSU, PAS, Sud Education, CNT, Ligue des Droits de l'Homme**